

L'AFIC renforce son équipe dirigeante et accueille trois nouveaux collaborateurs



Paris, le mercredi 17 janvier - L'AFIC, Association Française des Investisseurs en Capital, annonce aujourd'hui la nomination de Florence Moulin au titre de Directrice des Affaires Juridiques et Fiscales et de Grégory Sabah au titre de Directeur des Etudes. L'AFIC a procédé par ailleurs au recrutement de trois nouveaux collaborateurs.

Florence Moulin, trente ans, titulaire du CAPA, d'un DEA de Droit des Affaires de l'Université Paris II et d'un LL.M. in International Commercial Law de l'Université de Kent, a rejoint l'AFIC en 2004.

Audrey Hyvernat, titulaire d'un DEA droit Privé, viendra renforcer son équipe en tant que Chargée d'Affaires Juridiques et Fiscales.

Grégory Sabah, vingt-huit ans, titulaire d'un DESS de finance d'entreprises et d'ingénierie financière à l'université de Paris Dauphine, a rejoint l'AFIC en juillet 2003.

Céline Palluat de Besset, titulaire d'un DESS Mathématique de la décision à Paris Dauphine, a rejoint son équipe en tant que Chargée d'Etudes et Statistiques Senior.

Marie-Gabrielle de Forville, diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, intègre les équipes de l'AFIC en tant que Chargée de Formation Senior.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 233 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte 164 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tout premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Le Capital Investissement représente, à travers ses participations dans plus de 4.850 entreprises non cotées recensées, essentiellement des PME-PMI, plus d'1.5 million de salariés soit 9 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2005 réalisé en France par ces entreprises s'élève à près de 200 milliards €.

En 2005, les membres de l'AFIC ont investi plus de 8 Milliards € dans plus de 1250 entreprises. Enfin, avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Contact Presse :

Emilie Tuz - AFIC - 01 47 20 69 67 - e.tuz@afic.asso.fr

Flore Larger - Image 7 - 01 53 70 74 91 - flarger@image7.fr